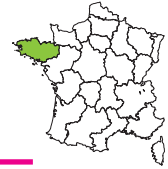


Agreste Bretagne



Novembre 2012 - 6

L'emploi agricole - Résultats du RA 2010

L'agriculture bretonne en attente de main-d'oeuvre

En dix ans, l'agriculture bretonne est devenue plus professionnelle : essor des formes sociétaires, amélioration du statut d'exploitant, allongement de la durée du travail, élévation du niveau de formation des agriculteurs, recours accru à la main-d'oeuvre salariée et aussi au service de remplacement. Même si les chefs et coexploitants sont relativement plus jeunes en Bretagne qu'en France, le renouvellement des plus anciens pose problème dans plusieurs secteurs agricoles.

La Bretagne a une forte tradition de productions agricoles nécessitant une main-d'œuvre importante. En 1968, plus du tiers de l'emploi régional est agricole. Depuis, la mécanisation, la robotisation et les gains de productivité ont réduit considérablement la main-d'oeuvre. En 2010, l'agriculture représente 5 % de l'emploi régional, positionnant la Bretagne dans les premières régions agricoles françaises. En parallèle, les emplois des autres secteurs d'activité, dont l'agro-alimentaire, se sont développés, en raison de l'attractivité et du dynamisme de la région.

En 2010, plus de 68 000 personnes travaillent de façon permanente dans les 34 450 exploitations agricoles bretonnes. Les chefs d'exploitation et coexploitants en constituent la plus grande part, soit 66 % des unités de travail annuel (UTA) totales comptabilisées en 2010, contre 63 % en 2000. Le salariat permanent continue sa progression. Il représente 16 % des UTA totales (13 % en 2000). En fonction des orientations agricoles développées dans les départements, l'agriculture s'appuie plus ou moins sur la main-d'œuvre salariale. C'est dans le Finistère que le salariat est le plus important (34 % des UTA totales du département).

Davantage d'exploitations professionnelles en Bretagne, en 2010

Champ : ensemble exploitations	Bretagne	France
Nombre d'exploitations	34 447	489 993
Dont moyennes et grandes en %	75 %	64 %
Nombre d'actifs permanents	68 086	966 311
Dont - Chefs et coexploitants	69 %	62 %
- Conjoints non coexploitants	11 %	14 %
- Salariés permanents	17 %	16 %
Ensemble UTA	58 183	751 369
Dont - Chefs et coexploitants	66 %	59 %
- Conjoints non coexploitants	7 %	8 %
- Salariés permanents	16 %	17 %
- Salariés occasionnels	7 %	11 %
Age moyen des chefs et coexpl.	48,0 ans	50,2 ans
Part des plus de 55 ans	26 %	36 %
Part des moins de 40 ans	20 %	19 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - RA 2010

Développement du statut de coexploitant

Les exploitations agricoles ont diminué d'un tiers en dix ans. Dans le même temps, celles organisées en société ont connu une forte progression (+ 22 %) et le nombre de coexploitants (hors chefs) a progressé de près de 14 %. Cette évolution s'explique notamment par l'accès des conjoints au statut de coexploitant dans les exploitations à responsabilité limitée (EARL), et plus particulièrement dans celles orientées en lait. Le travail réalisé par les conjoints non coexploitants ne représente plus que

9 % des UTA permanentes en Bretagne. Il en reste 7 540 en 2010, soit une baisse de 60 % en dix ans. Enfin, la contribution au travail agricole des autres membres de la famille est devenue marginale.

Allongement du temps de travail

Les chefs et coexploitants passent plus de temps sur leur exploitation qu'en 2000. Dans les moyennes et grandes exploitations bretonnes¹, les travaux et activités agricoles nécessitent un plein temps pour 90 % des chefs et coexploitants. De plus, la proportion de ceux travaillant à temps plein s'accroît avec la taille de l'exploitation. Outre l'agrandissement des structures qui est général, les contraintes de surveillance des cheptels imposent également une mobilisation accrue des responsables d'exploitation. A l'inverse, dans les petites exploitations², 60 % des chefs et coexploitants consacrent moins d'un quart de temps à la ferme, et seulement 20 % sont à temps plein. L'activité agricole y est souvent une activité secondaire ou complémentaire, notamment pour ceux consacrant moins d'un quart de leur temps de travail aux activités agricoles. Un tiers de ces exploitants sont à la retraite, et près de la moitié exercent une activité non agricole (employés, profession intermédiaire, ouvriers, artisans...). Dans l'ensemble des exploitations bretonnes, la proportion des conjoints non coexploitants travaillant à temps plein n'a pas varié en dix ans (33 %) mais le travail à mi-temps s'est développé. Il concerne à présent plus d'un conjoint sur deux et autant d'hommes que de femmes. L'âge est cependant différent selon le sexe. Les femmes sont relativement plus jeunes, entre 47 et 49 ans. La moitié d'entre elles ont un emploi à l'extérieur afin d'améliorer le revenu familial ; elles sont employées ou exercent une profession intermédiaire. Les hommes à mi-temps sur l'exploitation sont en majorité d'anciens chefs d'exploitation à la retraite, mais qui continuent d'être présents et actifs sur l'exploitation.

¹ Moyennes et grandes exploitations : production brute standard PBS = ou > 25 000 €

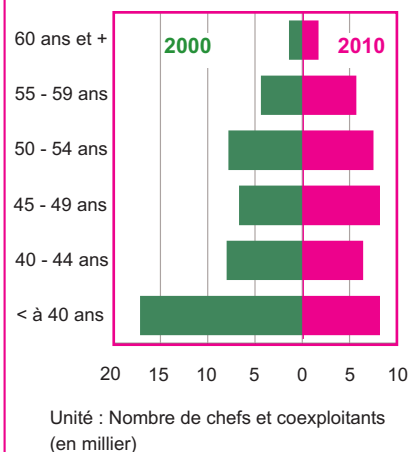
² Petites exploitations : PBS < 25 000 €

Recours accru au salariat

Avec l'agrandissement des structures et la réduction de la main-d'œuvre familiale, 5 230 exploitations bretonnes ont recours à des salariés permanents (15 % des exploitations, contre 9 % en 2000). En 2010, les salariés représentent 18 % des actifs permanents, pour un volume total de 9 530 UTA. Trois secteurs de production font particulièrement appel à ce type de main-d'œuvre : le maraîchage (28 % des salariés agricoles régionaux) puis l'élevage de porcs (25 %) et enfin l'aviculture (16 %) avec plus particulièrement le secteur de la ponte. La Bretagne est une des rares régions où le salariat s'est accru entre 2000 et 2010 (+ 10 %), tandis qu'il a diminué au niveau France (- 7 %). Les salariés permanents de l'agriculture bretonne sont plus jeunes que le reste des actifs agricoles. L'âge moyen est de 37 ans et plus de la moitié d'entre eux ont moins de 40 ans. Ils sont embauchés surtout en tant qu'ouvrier agricole (75 %), en tant que technicien (18 %) ou alors en tant que gérant dans les élevages, notamment dans les maternités porcines (4 %). Les salariés permanents sont en général employés par l'exploitant. Cependant, en Bretagne, environ 800 exploitations font appel à un groupement d'employeurs, pour recruter du personnel en contrat d'au moins 8 mois, à temps plein ou partiel. Un des intérêts du groupement d'employeurs est de pouvoir faire appel à une main-d'œuvre en fonction de la charge de travail, sans avoir à assurer des coûts salariaux lors des périodes creuses. En contrepartie, les adhérents doivent garantir un temps de travail global pour les sala-

Renouvellement des chefs et coexploitants au ralenti

Champ : Exploitations moyennes et grandes en Bretagne



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - RA 2000 et 2010

riés. Les exploitations laitières n'étaient que 4 % en 2000 à faire appel à des salariés ; ce sont à présent 10 % qui y ont recours avec parfois une adhésion à un groupement d'employeurs. Dans le maraîchage et l'horticulture, la gestion des salariés via un groupement est plus fréquente que dans les autres secteurs et concerne une exploitation sur quatre.

Le recours à la main-d'œuvre occasionnelle est pratiqué par 9 600 exploitations bretonnes. En 2010, les saisonniers agricoles totalisent l'équivalent de 4 000 UTA (7 % du total des UTA régionales). Le volume d'heures travaillées a progressé de 3 % depuis 2000, en parallèle à la hausse des durées de contrats. Un salarié saisonnier travaille en moyenne 21 jours en 2010 contre 15 jours en 2000.

Le service de remplacement en Bretagne

En Bretagne, environ 5 500 exploitations moyennes et grandes ont eu recours au service de remplacement durant la campagne agricole 2009-2010. Ce sont essentiellement des éleveurs spécialisés en bovin lait (55 %) et en porcs (16 %) qui ont fait appel à ce service.

Environ 100 000 jours de travail ont été réalisés dans ce cadre, soit près de 4 % de volume de travail des exploitations concernées.

Les organismes de remplacement réalisent les prestations dans 80 % des cas et la presque totalité des exploitations concernées bénéficient d'un crédit d'impôt. Ce dispositif, associé au service de remplacement, a été mis en place par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006.

Chefs et coexploitants, de mieux en mieux formés

Dans les exploitations bretonnes moyennes ou grandes, 46 % des chefs et coexploitants ont un diplôme général ou agricole équivalent au Bac. La fréquentation d'un établissement spécialisé agricole s'est généralisée. Plus de 80 % des exploitants de moins de 40 ans détiennent au moins le Bac et 36 % un BTS. Aujourd'hui, le baccalauréat professionnel (anciennement BTA) permet de s'installer comme chef ou d'accéder aux fonctions de technicien agricole, ou encore de poursuivre des études (BTSA). Le BEPA est un diplôme que l'on retrouve plus fréquemment chez les chefs et coexploitants âgés de 45 à 55 ans. Les jeunes, mieux formés ont souvent une expérience professionnelle ; plus de la moitié de ceux qui s'installent ont été salariés agricoles.

Viellissement relatif de la population agricole

L'âge moyen des chefs et coexploitants s'est accru entre 2000 et 2010. Il est passé de 46 ans à 48 ans. En 10 ans, les départs et les cessations d'activité n'ont pas été compensés par un volume équivalent d'arrivées de jeunes agriculteurs. En 2010, à peine 20 % des exploitants

bretons ont moins de 40 ans (32 % en 2000). La situation régionale est ici identique à celle de la France. A l'autre extrémité, la part des exploitants de plus de 60 ans est plus faible en Bretagne que celle constatée en France : avec un agriculteur sur 10 ayant plus de 60 ans, la Bretagne affiche ici le taux le plus bas de l'ensemble des régions.

Dans les moyennes et grandes exploitations, les chefs et coexploitants sont un peu plus jeunes : 46 ans (43 en 2000). L'équilibre de la pyramide des âges se réalise entre les moins de 40 ans et ceux de plus de 55 ans. Le potentiel de renouvellement des exploitations calculé par l'indice de vieillissement est égal à 0,9 : 90 exploitants de plus de 55 ans sont présents pour 100 jeunes de moins de 40 ans. En 2000, le rapport était de 0,33.

Renouvellement des actifs agricoles au ralenti

Selon la MSA, la Bretagne reste la 2ème région (après les Pays de la Loire) en nombre d'installations Jeune Agriculteur (JA), mais le rythme annuel moyen se ralentit. Il est passé de 1 400 installations annuelles dans les années 90 à 700 sur la décennie suivante. Pour 10 cessations d'activités, 6 exploitations nouvelles sont immatriculées. La difficulté d'accès au foncier, le coût des reprises, les crises récentes notamment dans les secteurs porcins et avicoles, et l'incertitude quant aux revenus sont autant de facteurs qui freinent les jeunes à investir dans l'agriculture.

Si on reconduit pour l'avenir le taux d'évolution du nombre d'exploitations (- 16 % sur 10 ans) et le nombre d'installations (700 par an sur 10 ans), la part des plus de 55 ans en 2020 serait encore plus forte (28 % au lieu de 20 %).

La pérennité des exploitations devient problématique

Dans les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), les associés relèvent le plus souvent de deux générations, le plus jeune ayant en moyenne 37 ans et le plus âgé en moyenne 50 ans. Dans ce cas de figure, la succession est pratiquement assurée. C'est ce que

L'enseignement agricole en Bretagne

La Bretagne bénéficie d'un enseignement agricole bien réparti sur le territoire. Une soixantaine d'établissements privés et publics dispensent des formations sur l'agriculture, les paysages, l'agroalimentaire ou encore les services en milieu rural.

Environ 15 000 élèves suivent chaque année une formation initiale dont le tiers dans le secteur de la production agricole.

Le dispositif d'enseignement agricole est complété par des formations professionnelles continues. En 2010, 800 personnes en ont bénéficié dont 69 % pour la production agricole.

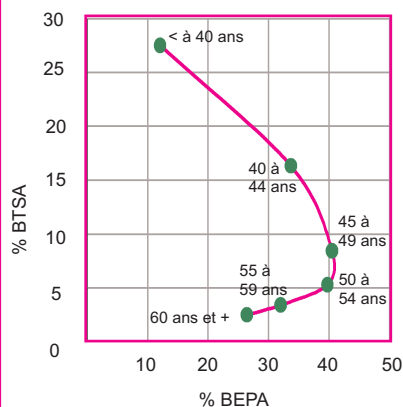
Depuis 2002, les exploitants ont aussi la possibilité d'acquies un diplôme grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). En 9 ans, 540 candidats bretons ont déposé un dossier, et 4 sur 5 ont pu ainsi valider leur diplôme.

confirme la majorité des GAEC où le plus âgé des coexploitants est né avant 1960 : dans six cas sur dix, la reprise de l'exploitation est anticipée. En revanche, ce scénario ne se vérifie que dans moins de trois EARL sur dix. Ces dernières sont gérées soit par un chef sans associé (52 % des cas) soit par un couple (42 %). L'âge moyen des exploitants se situe alors entre 45 et 49 ans. Les exploitations individuelles sont encore plus fragiles ; les chefs d'exploitation sont plus âgés et l'âge médian se situe à 52 ans.

Du point de vue uniquement démographique, dans les secteurs où l'indice de vieillissement est inférieur à 1, il existe un potentiel de renouvellement. Dans les productions laitières, de maraîchage ou de polyculture-polyélevage, le potentiel de renouvellement des exploitations est satisfaisant ; l'indice de vieillissement varie de 0,6 à 0,8. Par contre, dans l'aviculture et les cultures de plein champ, le contexte est moins favorable. La population de plus de 55 ans est plus nombreuse que les moins de 40 ans. L'indice de vieillissement est supérieur à 1,2. Les mises aux normes, la conjoncture récente sur les dif-

Meilleure formation agricole pour les jeunes exploitants

Champ : Exploitations moyennes et grandes en Bretagne



Lecture : Chefs et coexploitants de moins de 40 ans : 12 % ont le BEPA et 28 % le BTSA

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - RA 2000 et 2010

férentes filières (volailles, légumes), le coût de l'énergie ainsi que les réflexions sur la Politique Agricole Commune (PAC) post 2013 ont et auront un impact sur l'emploi dans la région.

La répartition des emplois dans les filières bretonnes

Les **exploitations spécialisées en bovins lait** emploient 19 750 personnes totalisant 18 150 UTA. Plus de 80 % de ces UTA sont assurées par les chefs et coexploitants et l'emploi salarié permanent est marginal (4 % du total des UTA). Seule une exploitation sur dix fait appel à la main-d'œuvre salariée. L'âge moyen des chefs et coexploitants est de 45 ans, avec un renouvellement possible, l'indice de vieillissement étant inférieur à 1.

Dans les **élevages de porcs**, l'âge moyen des chefs et coexploitants est de 47 ans, avec un léger déséquilibre des effectifs entre les moins de 40 ans et ceux de plus de 55 ans. La majorité des exploitations sont spécialisées dans le naissage et l'en-

graissement, où l'apport de la main-d'œuvre salariée est relativement important (33 % des UTA). Les exploitations spécialisées uniquement dans l'engraissement font moins appel au salariat (22 % des UTA). Quant aux maternités porcines, elles fonctionnent avec une main-d'œuvre aux deux tiers salariée.

En **aviculture**, la population est plus âgée. On compte 130 chefs et coexploitants de plus de 55 ans pour 100 de moins de 40 ans. Les élevages de poules pondeuses nécessitent davantage de main-d'œuvre à forte proportion salariée ; les chefs et coexploitants y contribuent à hauteur de 40 % des UTA. Les exploitations de volailles de chair sont pour leur part gérées par les chefs et coexploitants à hauteur de 70 % des UTA.

Les **producteurs de légumes** regroupent deux principaux secteurs en Bretagne. D'une part, les serristes et maraîchers, peu nombreux, qui participent fortement à l'emploi agricole local. Le salariat y est important (81 % des UTA). D'autre part, les exploitations spécialisées dans les

légumes de plein champ, pour le frais ou l'industrie, font appel pour 34 % des UTA à des salariés. La contribution des chefs et coexploitants est de 54 %, avec un indice de vieillissement proche de celui de l'aviculture, et égal à 1,23.

Le recrutement en agriculture en Bretagne

Selon Pôle Emploi, entre le 1er juillet 2011 et 30 juin 2012, 7 900 offres ont été publiées dans les secteurs agricoles et près de 8 000 demandes d'emplois ont été dénombrées. Cet équilibre entre l'offre d'emplois et la demande existe dans le maraîchage et l'horticulture, secteurs qui regroupent le tiers des offres et des demandes. En revanche, dans la plupart des autres secteurs, la demande est supérieure à l'offre. Seule la production porcine recherche des salariés : deux fois plus d'offres d'emplois que de demandes.

Lorsque l'indice de vieillissement est inférieur à 1, il existe un potentiel de renouvellement des exploitants...

Champ : exploitations moyennes et grandes en 2010, selon les OTEX	Cultures plein champ	Maraîchage	Lait	Porcs	Volailles	Ensemble
Nombre d'exploitations en 2010	1 418	417	9 944	3 353	3 063	25 913
Age moyen des chefs et coexploitants	47 ans	45 ans	46 ans	47 ans	47 ans	46 ans
Indice de vieillissement	1,23	0,6	0,72	1,06	1,3	0,9
Part des chefs et coexploitants de moins de 40 ans	19 %	28 %	24 %	19 %	17 %	20 %
Part des chefs et coexploitants de plus de 55 ans	23 %	16 %	17 %	20 %	22 %	20 %
Nombre d'UTA	3 366	3 375	18 154	7 230	5 623	53 522
Nombre d'UTA moyen par exploitation	2,3	8,1	1,8	2,2	1,8	2,1
Part des uta chefs et coexploitants	54 %	15 %	82 %	56 %	59 %	60 %
Part des uta salariés permanents	17 %	45 %	4 %	32 %	23 %	17 %
Part des uta salariés occasionnels	17 %	37 %	3 %	3 %	6 %	7 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010

Agreste Bretagne : la statistique agricole - Novembre 2012 - 6

Site internet :

www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Rubrique

« Informations statistiques »

Mél :

srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Préfecture de la région Bretagne
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15 avenue de Cucillé
35 047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 28 22 30

- Directeur : Martin Gutton
- Directrice de la publication : Marie Dubois
- Rédactrice en chef : Françoise Potin
- Rédactrice : Magali Février
- Composition : Pôle diffusion - SRISE
- Impression : SSP
- Dépôt légal : à parution
- ISSN : 1291-1976
- © Agreste 2012